



Peut-on m'obliger à tenir mon chien en laisse?

Par **lily92240**, le **29/05/2008 à 10:31**

J'habite en HLM, mon immeuble donne directement sur une voie publique, mes voisins veulent faire une pétition pour que je tiens mon chien en laisse.
Peut-on m'obliger à la faire?

Par **AGU94**, le **29/05/2008 à 19:04**

Bonjour,

Vos voisins sont plutôt gentils de ne vouloir signer qu'une pétition contre vous car ils seraient en droit de porter plainte contre vous!

En effet, la loi n° 83.629 du 12 juillet 1983 stipule que **"dans les lieux publics, ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse."**

Par ailleurs, sachez que quelque soit le fait dommageable accompli par votre chien il en va de VOTRE responsabilité.

Cordialement